

Il est en marche le Directeur, et il ne s'en cache quasiment plus. Pendant ce CTL d'une durée de 4 heures 30, nous avons eu droit à un florilège de considérations vaseuses mais assumées contre les comptables de la DGFIP, contre les métiers des trésoreries et même contre l'utilité des fonctionnaires et leur statut.

Emporté par son zèle, désireux de répondre au mieux de ses capacités à une commande politique dont le contenu lui procure un plaisir non dissimulé, il flirte en permanence avec la ligne rouge des obligations de réserve et de neutralité pesant sur tout fonctionnaire quelle que soit sa place dans la hiérarchie. Et quand des fonctionnaires de son rang se mettent en ordre de marche derrière une politique, sans recul, sans esprit d'analyse, c'est le pays tout entier qui doit trembler sur ses fondamentaux démocratiques.

Tout au long du CTL, il a émaillé ses interventions anesthésiantes d'attaques frontales contre ses propres services et contre les métiers de sa propre administration. Voici, en substance, le résumé des propos tenus :

- les trésoriers ne sont pas au niveau car ils sont mauvais en fiscalité. La réforme proposée permettra de faire du meilleur travail en les supprimant.
- les métiers exercés dans les trésoreries sont à la portée de n'importe qui et peuvent facilement être industrialisés ce qui permettra d'améliorer la qualité du travail.
- le réseau des trésoreries est une aberration. Il se justifiait peut-être à une époque, mais ça ne pouvait pas durer éternellement et il faut changer de modèle.
- le Directeur se dit favorable à une administration de métiers et non de grades, et à des rémunérations fixées selon la qualité du travail. Il est donc favorable à la fin du statut de la Fonction Publique et à la rémunération au mérite, c'est-à-dire à la tête du client.
- les progrès techniques vont permettre d'apporter un meilleur service aux usagers : vive la visio-conférence, les échanges par messagerie électronique, les centres d'appel, gloire à Internet et à ses sites, le plus grand service public au monde ! A ce niveau-là, on frôle le fanatisme.
- aveuglé par son dégoût des métiers de la Comptabilité Publique, il affirme même que les buralistes rendront un excellent service public aux usagers en assurant la fonction d'encaissement à la place des guichets des Finances Publiques qui ne remplissent plus correctement cette mission, si tant est qu'ils l'aient correctement remplie un jour. Il était DDFIP, le voici DDB, Directeur Départemental des Buralistes.

A de nombreuses reprises, il s'est fait le porte-parole des élus, des maires, des présidents d'EPCI. Mais à aucun moment, il n'a montré une quelconque considération pour les agents, les services et les missions. Dans la pseudo-concertation des dernières semaines sur la destruction intégrale du réseau des trésoreries, il a clairement joué les élus locaux contre les agents. Nous obligeant nous aussi à nous tourner vers les élus, bernés par de belles promesses, pour tenter de leur expliquer que tout ce qui leur était raconté n'était qu'un tissu de mensonges.

Toute la phase dite "de concertation" n'a été qu'une vulgaire opération de communication et une supercherie visant à écarter tous les arguments non conformes aux grandes lignes du projet. Nous l'expliquons d'ailleurs dans la déclaration liminaire, que nous avons lue en ouverture de ce CTL et que vous trouverez sur notre site.

Ce CTL était en effet exclusivement consacré aux premières mesures de mise en oeuvre de ce que l'administration appelle de façon mensongère "Nouveau Réseau de Proximité". Suite au boycott du CTL du vendredi 29 novembre par les sections Solidaires et CGT, le CTL a été reconvoqué le 9 décembre et s'est tenu sans nécessiter de quorum. Nous avons siégé face à la Direction, malgré le profond malaise que nous inspire le discours et les prises de position de l'actuel occupant du bureau directorial de la DDFIP.

Les points N° 1 et N° 2 étaient consacrés à la mise en place anticipée au 01/01/2020, des dispositifs baptisés "Accueil de proximité" et "Conseillers aux décideurs locaux".

Il s'agit d'un démembrement des missions exercées jusque-là par les trésoreries et les SIP, pour l'accueil, et par les trésoreries (et surtout les trésoriers), pour la mission de conseil.

Rien n'est prêt ! Ni le contenu des missions, ni celui des formations, ni les locaux, ni le matériel, ni les régimes indemnitaires. Et encore moins les liens entre le conseiller, le comptable du SGC (Service de Gestion Comptable), la Direction, les élus, les secrétariats de mairie. Le conseiller serait en liaison avec l'élu, le SGC avec le secrétariat de mairie, mais ce n'est pas sûr, on avisera, il faut réfléchir, on verra à l'usage, etc, etc. L'administration ne sait pas comment ça va marcher, ni à quoi ça peut bien servir ou aboutir, ni combien de personnes il faut y affecter. Ce n'est pas de l'impréparation, c'est du jemenfoutisme.

Mais cette situation est logique : le découpage artificiel en trois parties des métiers des trésoreries (accueil / conseil / comptabilité-recouvrement-dépense) n'a pas été imaginé par la Direction Générale pour pérenniser de nouveaux métiers, mais pour se débarrasser de l'ensemble de la mission de gestion des collectivités locales. C'est de la vente à la découpe. Les morceaux seront ensuite distribués au secteur privé s'il les juge rentables ou aux collectivités elles-mêmes. Rappelons que le projet de création d'agences comptables n'est pas abandonné mais simplement suspendu et que les SGC, une fois créés, pourront tout à fait être transformés en agences en 2026, à la fin du délai fixé par les chartes passées actuellement entre l'État et les collectivités.

Ces fonctions n'étant pas destinées à être pérennisées, l'investissement de la DG en terme logistique va être minimaliste. Il s'agit seulement de donner le change aux élus avant les élections municipales de 2020 et de préparer la grande braderie des services pendant le mandat électif qui s'ensuivra.

Le Directeur, jamais à court de concepts libéraux fumeux, à tenté, pour justifier la création de la fonction de conseiller, un parallèle avec le secteur bancaire et le secteur des assurances. Mais nous, on n'a rien à vendre et le secteur public n'est pas le secteur productif, n'en déplaise aux macronistes.

De même, la comparaison avec les métiers de la fiscalité, qui ont, dans un passé récent, subi une réorganisation séparant le contrôle et la gestion, est tentante mais trompeuse : l'Etat n'a jamais eu la tentation d'abandonner à d'autres tout ou partie du contrôle fiscal. Dans le cas présent, l'objectif est bien celui-là et l'Etat a déjà tenté une première approche auprès des collectivités pour se débarrasser de la mission. Il n'en restera pas là.

Pour l'accueil, l'objectif est encore plus évident : une fois passé l'effet de la commande politique (faire semblant de rapprocher l'administration de l'usager), les points d'accueil de type "permanences" seront fermés les uns après les autres. Plus on en ouvrira, plus la moyenne de fréquentation dans chacun des accueils sera faible, ce qui permettra à l'administration de justifier leur suppression. Comme dit le Directeur, « notre présence sera adaptable » (tu m'étonnes!). Il ne restera plus, à court terme, que les MFS (Maisons France Service), intégralement gérées et financées par les collectivités et tenues par des salariés mal formés, mal payés et dont le rôle se résumera à aider les populations les plus fragiles à se connecter à Internet. La DGFIP veut aussi se débarrasser du contact direct avec l'usager, le renvoyer sur internet, couper les services de l'usager, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Mieux vaut prévenir tout de suite les collègues qui seraient éventuellement intéressés : ne misez pas votre carrière aux Finances sur les fonctions d'accueil.

Pour les agents des Finances Publiques de la Vienne, la mise en place de ces fonctions d'accueil s'annonce comme le résultat d'une petite bricole du dimanche, faite à la va-vite avec les moyens du bord. De toute façon, ce n'est pas fait pour durer.

Ainsi, la Direction avance un seuil de 20 personnes accueillies au guichet pour justifier une seule demi-journée d'ouverture par semaine à Saint Julien l'Ars, mais elle écarte cette norme pour les autres sites. On appelle ça le fait du prince.

En outre, la mise en place de référents, joignables à tout moment et suppléés en cas d'absence par un autre référent, aptes à répondre dans la minute à toutes les questions relatives aux métiers des SIP, du SDIF, des SGC et des amendes, ressemble à s'y méprendre à une usine à gaz qui laissera l'usager repartir avec sa question sous le bras.

Quant aux moyens humains mobilisés sur ces points d'accueil éparpillés, l'équipe départementale de renfort (EDR) devrait en être le fer de lance, moyennant la création (encore hypothétique) de deux emplois en 2020.

Les explications passablement embrouillées de la Direction nous font craindre que l'EDR perde ses fonctions de renfort pour ne devenir qu'une équipe volante d'agents d'accueil, battant la campagne de mairie en salle communale, à la recherche d'éventuels usagers privés de trésoreries ou de SIP et intéressés par le concept fumeux d'un accueil déstructuré pour citoyen de seconde zone.

La Direction estime que la création des SGC, en remplacement des trésoreries, sera invisible pour les usagers du moment qu'on leur offrira des points d'accueil suffisamment nombreux. Et tant pis si les points d'accueil ne pourront pas répondre à toutes les demandes, notamment sur la formalisation des délais de paiement, obligeant les usagers à se déplacer au SGC, qui deviendra alors très visible pour eux. Mais, d'après le Directeur : *"Les élus et les usagers ont besoin d'un accueil, pas d'une enseigne"*. Nous laissons les lecteurs de ce compte-rendu évaluer le niveau de mépris envers les collègues des trésoreries qu'il est nécessaire d'atteindre pour concevoir et prononcer dans un CTL une formule aussi arrogante. C'est pitoyable.

Point N° 3 : Fermeture de la trésorerie de Saint Georges les Baillargeaux

Il s'agit du coup de grâce porté à cette trésorerie qui était autrefois une Trésorerie Principale, rassemblant une vingtaine d'agents. La fin de la mission de collecte de l'épargne a entraîné un premier déclassement en recette-perception. Puis la suppression, avant les autres trésoreries, de la mission de recouvrement de l'impôt, lui a porté un second coup en amputant un peu plus son effectif. La réorganisation des intercommunalités et les transferts de compétence qui en ont découlé lui ont porté un coup presque mortel. Des suppressions d'effectif, des emplois non pourvus, des départs à la retraite l'ont affaibli encore davantage. La demande du maire de Saint Georges de récupérer les locaux au plus vite a fait le reste. Le Directeur liquidateur de la rue Riffault l'a achevée en souriant. Il reste trois personnes à recaser, dont un proche retraité. Une affectation à la Direction et deux autres à la TPM sont prévues.

Point N° 4 : Fermeture du SIE de Montmorillon

A proprement parler, cette fermeture, comme celle de la trésorerie de Saint Georges, n'est pas la conséquence directe du projet de "Nouveau Réseau de Proximité" (NRP). Les SIE, comme, à terme, les SIP, sont concernés initialement par le plan de départementalisation des services de fiscalité. Ce SIE, comme la trésorerie de Saint Georges, était condamné, NRP ou pas. Pour 2020, le Directeur a négocié avec le maire de Montmorillon le maintien d'une permanence du SIE, mais avec la visio-phonie et la messagerie sécurisée, il espère que cette permanence disparaîtra très vite... comme toutes les autres d'ailleurs.

Le regroupement sur Châtellerauld est vraisemblablement une mesure transitoire dans ce délire anti-services qui s'est emparé de la DGFIP. Toutefois, la Direction locale n'a pas encore de projet de fermeture pour le SIE de Châtellerauld, qui constitue de nouveau un service de bonne taille, ce qui lui assure une survie de quelques années. On verra donc en 2026.

Le sort des 6 agents du SIE de Montmorillon est plus compliqué à traiter que celui des 3 agents de la trésorerie de Saint Georges : une situation individuelle difficile, un déménagement forcé, une mesure de travail à distance et une reconversion en trésorerie. On n'est pas sûr de la casse sociale, mais on ne passe pas loin.

La Direction locale, jusqu'à présent, fait des efforts pour trouver les solutions les plus adaptées aux souhaits des agents et éviter des drames humains. Croisons les doigts bien fort pour que cela dure. Car avec le tsunami que nous allons prendre en pleine face, les agents n'ont pas besoin d'avoir un coupeur de têtes en plus d'un mandataire liquidateur. Pour vous en persuader, demandez donc aux agents de la TPM ce que ça fait d'apprendre qu'on sera virés dans 48 heures.

Les élus FORCE OUVRIERE ont voté CONTRE les quatre projets. La CGC/CFTC a voté Contre la mise en place anticipée des postes de « conseillers aux décideurs locaux » et s'est abstenue sur les trois autres points. La CGT et Solidaires avaient décidé de boycotter ce CTL comme ils l'avaient fait pour celui du 29 novembre.

En questions diverses, la Direction nous a fait part de différentes annonces : la création d'un SPF unique au 18 mai 2020 ; deux prochains recrutements de personnes en situation de handicap ; le gel du poste de comptable de la trésorerie de Lençloître, ainsi que celui de gardien-concierge du bâtiment de la rue Riffault,

emploi qui sera supprimé au départ en retraite de notre collègue Jean-Marie Paître. Avec ce départ, c'est une sacrée page de l'histoire de la rue Riffault qui va être tournée.

Tiens ? Une note de service est en cours de finalisation sur l'attribution des places de parking (intérieur et extérieur) sur le site de la rue Riffault. La précédente note sur le sujet date de janvier 2011. Voilà qui va rappeler quelques souvenirs à certains anciens.

Pour notre part, nous avons abordé deux sujets :

- le projet de création d'un centre de contact dans la Vienne : la Direction, après nous avoir indiqué, les yeux écarquillés, qu'un tel projet n'était pas d'actualité, nous a tout de même confirmé qu'un dossier avait été présenté en 2017, mais refusé par la Direction Générale. A ce jour, il n'y a donc pas de nouveau projet en cours, au grand désespoir du Directeur, qui adore ce genre de structure déshumanisée à travail de masse.

- le projet du secrétariat général du ministère des finances, visant à fusionner les services sociaux et l'ATSCAF, dans un dispositif piloté par les directions locales et les syndicats, sous contrat d'objectif, ressemblant à s'y méprendre aux comités d'entreprise du secteur privé : la Direction a affirmé n'être au courant de rien, mais le Directeur, même s'il estime le dispositif difficile à mettre en place, trouve que l'idée de créer des comités d'entreprise dans la fonction publique est excellente. C'est tellement moderne, c'est tellement libéral, c'est tellement...En Marche !

Les élus FORCE OUVRIERE